Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 72 [i.e. 73] (2002)

Heft: 3

Artikel: Lancement au début de 2003 : "Défis", nouvelle revue de l'ADIJ

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824323

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

Lancement au début de 2003

«Défis», nouvelle revue de l'ADIJ

Depuis plusieurs années, différentes institutions (Communauté de travail du Jura (CTJ), Réseau des villes de l'Arc jurassien, Hautes écoles BEJUNE) développent des activités intercantonales et/ou internationales dans l'espace franco-suisse de l'Arc jurassien. Ces activités sont insuffisamment connues du public et plus particulièrement des décideurs tant cantonaux et communaux que privés. De plus, à notre connaissance, aucune publication à vocation socio-économique ne couvre actuellement cet espace géographique.

Or une information sur cette dynamique régionale ainsi qu'une large diffusion des travaux de recherche académique, de synthèses, d'idées et d'opinions dans ces domaines sont essentielles au débat démocratique d'abord, mais aussi au partage de connaissances, à l'émergence de synergies, en définitive à un développement économique et social de tout l'Arc jurassien.

Le but de notre projet consiste à transformer l'actuel bulletin de l'ADIJ (parution trimestrielle, au tirage de 1200 exemplaires, diffusé jusqu'à ce jour dans le canton du Jura et le Jura bernois), à enrichir son contenu et à étendre progressivement sa diffusion sur l'Arc jurassien franco-suisse, à favoriser de ce fait un «transfert de technologies économiques et sociales».

Développement du contenu et extension de la diffusion

La nouvelle revue traitera tous les suiets en rapport avec l'économie (dont notamment la formation et l'emploi), les développements technologiques, les problèmes et les projets sociaux, le cadre de vie et l'aménagement du territoire (vu plus particulièrement sous l'angle des transports et de la mobilité), les questions institutionnelles dans l'Arc jurassien. Elle doit contribuer à faire partager des expériences, à faire connaître le travail des chercheurs (universités, hautes écoles spécialisées, etc) de la région et sur la région. Elle doit également susciter de nouvelles recherches en rapport avec les domaines traités et les besoins des populations de l'Arc jurassien.

Cette revue sera de haute tenue rédactionnelle (articles de spécialistes et de chercheurs rédigés spécialement pour toucher également un public de non spécialistes). Le lectorat visé est principalement constitué de décideurs politiques et socio-économiques.

Dans l'immédiat, le contenu de la publication doit recouvrir les champs d'activités suivants : économie et entreprises, mobilité, communication, santé, social, formation, emploi, affaires juridiques, gestion communale. Par la suite, selon les besoins et les nouvelles compétences développées, la publication pourra s'étendre à d'autres domaines.

Réorientation des tâches

Rappelons qu'actuellement, l'ADIJ fonctionne et développe ses activités grâce à son Comité directeur et à ses six commissions : économique, sociale, formation et emploi, juridique, mobilité, informatique.

Le rôle de ces organes est appelé à changer quelque peu : d'organisateurs de manifestations publiques (colloques, séminaires, conférences, cours de formation), auxquelles il est devenu de plus en plus difficile de faire participer un public suffisant, elles deviendront des commissions de rédaction chargées, notamment, de l'élaboration des dossiers et des articles destinés à «Défis».



éric et chantal bægli 2762 roches tél. 032 493 11 80 fax 032 493 62 27

Fermé dimanche soir, lundi soir et mardi toute la journée

ADIJ - décembre 2002

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

Le Comité directeur, pour sa part, ajustera son rythme aux nouvelles exigences posées par la réorientation des activités de l'association et de la collaboration avec de nouveaux partenaires situés dans les parties neuchâteloise et française de l'Arc jurassien.

Des retombées économiques

En termes de retombées économiques et sociales attendues, nous pouvons citer :

- la promotion de la région et la nécessaire valorisation de son image, tant sur le plan interne (pour ses habitants) que vers l'extérieur ;
- l'extension géographique progressive (Arc jurassien suisse et français) du réseau des acteurs publics et privés du développement régional et, de ce fait,

l'accroissement des possibilités de synergies;

- la multiplication des transferts de technologie, notamment entre les hautes écoles et les instituts de recherche, mais aussi entre les entreprises et la société toute entière;
- le vecteur publicitaire pour les annonceurs et les sponsors.

A moyen terme (2008), un tirage de 5000 exemplaires est planifié, avec une diffusion sur l'Arc jurassien franco-suisse (abonnés et vente au numéro dans les kiosques et les librairies de la région).

Le lancement du projet (investissement initial) est supporté par l'ADIJ. L'avenir repose essentiellement sur l'appui des milieux économiques de la région de diffusion, appelés à contribuer pour moitié (annonces) au financement de la revue, ainsi que, pour l'autre moitié, sur les abonnés.

Pour la réalisation du projet (choix des sujets, collaborations avec les acteurs et les chercheurs, etc.), une collaboration étroite est prévue avec les régions de montagne (LIM) concernées, avec la Communauté de travail du Jura (CTJ) ainsi qu'avec les partenaires français de l'ADIJ, notamment la Maison du Temps et de la Mobilité (MTM) de Belfort.

Dans la foulée, l'ADIJ changera d'appellation pour devenir «l'Association pour le développement et l'initiative dans l'Arc jurassien», nom qui devra être adopté par une prochaine assemblée générale de l'actuelle association (fondée en 1925 sous le nom d'Association pour la défense des intérêts du Jura). (Réd.)



Restaurant La Couronne Moutier

Tél. 032 493 74 14



